

5. transfert de connaissances

revendication

novembre 2020

Que le gouvernement provincial investisse plus dans la recherche indépendante et surtout dans le transfert de connaissances au sujet de la réduction des pesticides.



Certains acteurs affirment qu'il y a plus de recherches de qualité en agronomie que nous n'avons les moyens d'en vulgariser et d'en transmettre aux agriculteurs. Le goulot d'étranglement entre la recherche et l'application de nouvelles méthodes de réduction des pesticides serait donc au niveau du transfert de connaissances.

Un grand nombre de solutions et de techniques ont été mises au point par les centres de recherche publics du Québec afin de faire une meilleure gestion intégrée des ennemis des cultures et donc de réduire l'usage des pesticides.



Je signe!

dans l'actualité

Dans les dernières années, nous avons observé un désengagement de l'état envers l'agriculture. En 2020, il n'y a plus qu'une vingtaine d'agronomes au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) chargés de vulgariser la recherche pour la rendre disponible auprès des producteurs et des agronomes présents sur le terrain. En octobre de la même année, le gouvernement a annoncé vouloir changer de cap lors de l'annonce de son Plan d'agriculture durable, en promettant notamment de nouvelles embauches et la réaffectation d'emplois déjà existants vers le transfert de connaissances (au lieu de la gestion des programmes). Par ailleurs, ce plan a aussi planifié de créer une nouvelle Politique sur la conduite responsable en recherche, l'établissement d'un partenariat de recherche sous la responsabilité des Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies et du scientifique en chef du Québec, la bonification des Plans d'action de l'approche régionale (PAAR) et le développement/mise en oeuvre d'un parcours structuré de formation continue en agroenvironnement par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA).

QUI EST RESPONSABLE ?

La problématique de l'enrobage des semences aux insecticides dans le maïs et le soya, principalement de la classe des néonicotinoïdes (les fameux « tueurs d'abeilles »), est à la base du scandale dans le dossier des pesticides au Québec. En effet, une étude financée en majeure partie par les contribuables québécois via le Centre de recherche sur les grains (CEROM) (1) et publiée dans une prestigieuse revue scientifique a démontré que la probabilité de trouver des insectes ravageurs des semis dans un champ de maïs au Québec était inférieure à 4 % et qu'elle était proche de 0% dans un champ de soya. Les agronomes ne devraient donc pas prescrire de semences enrobées aux insecticides, que ce soit de la classe des néonicotinoïdes ou d'autres.

Or, au Québec, on estime que ces dernières années, les semences enveloppées de néonicotinoïdes étaient utilisées sur presque 100 % des superficies de culture de maïs et sur plus de 50 % des superficies de culture de soya. (2) En bref, 95% des insecticides ainsi utilisés sont inutiles.

Suite >>>

UNE RÉDUCTION RAPIDE À PORTÉE DE MAIN

Louis Robert, agronome au MAPAQ) estime qu'une réduction rapide des pesticides (de l'ordre de 30 à 40%) serait possible grâce à un meilleur encadrement agronomique et davantage de transferts de connaissance. La réduction des pesticides serait donc, dans une part non négligeable, rapide car la majorité des solutions existe déjà. On parle ici, par exemple, de rotation des cultures allongée, de l'utilisation de cultures intercalaires, de l'utilisation de cultivars adaptés et résistants aux maladies, de dépistage d'insecte, de fertilisation adéquate, etc. Cependant, les producteurs qui font des efforts ne devraient pas subir à la fois le fardeau financier du service-conseil des agronomes et le risque que cela peut poser sur leurs récoltes - d'où l'importance de mieux subventionner les agronomes indépendants (revendication 2) ainsi que les services écosystémiques rendus par leurs fermes (revendication 4).

...QUI EST RESPONSABLE ?

a problématique de l'enrobage de semences est aussi aggravée par le contrôle de l'industrie sur les semences. Le prix des semences enrobées aux néonicotinoïdes ne diffère pas de celui des semences non enrobées. Il y a certains hybrides qui sont indisponibles sans enrobage et pour avoir accès à certains semenciers, il faut commander les semences non enrobées avant décembre (un calendrier bien trop ambitieux pour répondre à la réalité de terrain des agriculteurs et des agricultrices et permettre le dépistage). Les quantités sont aussi parfois limitées.

Pourquoi ce constat surprenant ? Comme l'indiquait M. Louis Robert, agronome au MAPAQ, lors de la commission sur les pesticides, l'UPA et les compagnies privées ont remis en question les résultats de la recherche du CEROM, payée par des fonds publics, alors que ces mêmes entités siègent sur le conseil d'administration du CEROM. Il y eut une certaine complaisance du MAPAQ vis-à-vis de la gestion du financement qu'il accordait aux centres de recherche. Lors du transfert de connaissances, les compagnies ont dénigré les résultats de recherche publique. (3)

Nous ne sommes pas les seuls à mettre de l'avant cette solution. Des experts et organismes avaient aussi fait des propositions dans ce sens lors de leur participation à la commission parlementaire sur les pesticides. Les voici.

les positionnements à la CAPERN

- [Louis Robert](#)
- [Association canadienne des médecins pour l'environnement](#)
- [Centre de Recherche sur les grains \(CÉROM\)](#)
- [Centre de Référence en agriculture et agroalimentaire du Québec \(CRAAQ\)](#)
- [Conseil de la transformation alimentaire du Québec \(CTAQ\)](#)
- [Équiterre](#)
- [Institut national d'agriculture biologique](#)
- [L'Ordre des agronomes du Québec \(OAQ\)](#)
- [Les producteurs de grains du Québec \(PGQ\)](#)
- [Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec \(RNCREQ\)](#)
- [L'Association des conseillers en agroenvironnement du Québec](#)
- [L'Association des producteurs maraîchers du Québec](#)

RÉFÉRENCES

- (1) Labrie G, Gagnon A-È, Vanasse A, Latraverse A, Tremblay G. Impacts of neonicotinoid seed treatments on soil-dwelling pest populations and agronomic parameters in corn and soybean in Quebec (Canada). Desneux N, éditeur. PLoS ONE. 26 févr 2020;15(2):e0229136
- (2) [Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 \[Internet\]. 2015 p. 24](#)
- (3) [Agriculture, pêcheries, énergie et ressources naturelles- Audition - M. Louis Robert, conseiller expert en grandes cultures, 24 septembre 2019](#)